

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour pouvoir être enregistré comme adhérent, chaque dossier doit comporter :

POUR LA LICENCE

(Sauf pour les adhérents ayant fourni ces documents pour le stage d'été)

- 2 photos d'identité
- Le questionnaire santé et un certificat médical dans le cas d'un OUI à une ou plusieurs questions
- 1 attestation d'assurance extra-scolaire protection civile
- 1 enveloppe timbrée au tarif en vigueur, libellée à votre nom avec votre adresse
- Adhésion au contrat d'assurance complémentaire FFSG (facultatif)

POUR L'INSCRIPTION

- Ce dossier d'adhésion dûment rempli (un dossier par adhérent).
- Paiements acceptés pour le règlement de la cotisation : Chèques, espèces, prélèvements, chèques vacances, Pass'Sport, Yep's.
- Attestation de la carte vitale
- Photocopie du carnet de santé (vaccination à jour)



Seuls les dossiers **COMPLETS** avec règlement seront acceptés et permettront l'accès aux entraînements (pour les renouvellements de licences ou après les 2 essais pour les nouveaux adhérents):

- Espèces en 1 fois
- Chèques à l'ordre du SSG, de 2 à 8 fois, suivant l'échéancier du contrat d'adhésion joint. Les chèques seront déposés le 10 ou le 30 de chaque mois (à préciser au dos de chaque chèque)
- Prélèvement de 1 à 8 fois, joindre l'autorisation de prélèvement dûment remplie
- Chèques Vacances à la remise du dossier d'inscription.
- Code Pass'sport /Yep's

Aucun patineur ne pourra accéder aux cours si des sommes sont dues au titre de la saison précédente.



Les Bonnes Pratiques du Patinage artistique, synchronisé et de Sports Extrêmes

Afin d'avoir de bonnes sensations de glisse pour la pratique de patinage Artistique, Synchronisé et de sports extrêmes, le club vous propose du matériel homologué, aux normes de sécurités et une qualité de lame supérieure à la grande distribution.



Le club travaille avec différents partenaires pour la distribution des patins, lames et accessoires. Les coaches sauront vous guider dans le choix final, pour que les meilleures sensations de glisse se ressentent.

Pour le sport extrême :

Les enseignes spécialisées au plus proche de Romorantin pour vous conseiller au mieux sont :

Gervais Sports : 9 rue d'Illiers 45000 ORLÉANS Tél : 02 38 53 87 87

PromoGlace : 9 Rue Christophe Plantin 37230 FONDETTES Tél : 02 47 42 12 13

En plus des patins à glace, les équipements de protection suivants sont **obligatoires** :

- Des gants qui ne retiennent pas l'eau
- Des protections de genoux (coques)
- Casques de hockey (pour tous les types de sauts et l'ice cross)

Des équipements de protection facultatifs mais conseillés :

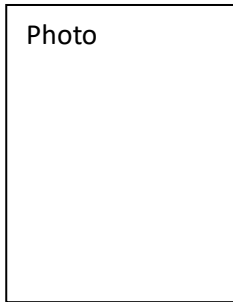
- Des protections de coude (coudières)
- Des protèges poignets
- Short de protection hanches et coccyx
- Protection dorsale.

Pour toutes les sections, nous insistons sur la tenue à adopter :

- Pantalon de survêtement, legging (Pas de jeans) ;
- Veste de survêtement ou sweat-shirt (Pas de pull) ;
- Cheveux attachés et visage dégagé

De plus le téléphone portable est à proscrire sur glace. Votre coach se réserve le droit de vous refuser l'accès à la glace si votre tenue n'est pas adéquate





N° Licence :

Catégorie :

Adhésion 2024-2025

Renseignements concernant le patineur :

Nom : Prénom :

Déjà Licencié dans un club de patinage : Oui Non

Sexe : M/F Date de naissance : / / Lieu de naissance : Dépt :
Nationalité : Profession :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tél. Domicile : Tél. Portable :
Email adhérent :@.....

Pour les Mineurs :

Nom et Prénom du père :
Profession :
Tél. Portable :
Email adhérent (père) :@.....

Nom et Prénom de la mère :
Profession :
Tél. Portable :
Email adhérent (mère) :@.....

En cas de séparation, pensez bien à renseigner les adresses mails des deux parents.
En cas de changement de coordonnées en cours d'année, merci de penser à avertir le bureau.





AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'enfant mineur

Autorise **N'autorise pas** * **Cochez la mention choisie**

L'utilisation de l'image de mon enfant ou de moi-même lors de la publication de photographies (réalisées dans le cadre des activités sportives du club) sur laquelle (lesquelles) il(s) apparaît (apparaissent).

Ces photographies pourront être mises sur le site internet du club, sur les panneaux d'affichage ou tout autre moyen de propagande pour notre club.

Sans objection spécifique de ma part, je reconnais avoir eu connaissance du fait que les photographies seront publiées sur le site du club, sur le panneau d'affichage de la patinoire, sur tout support de communication nécessaire au bon fonctionnement du club.

Fait à : Le

Signature :

AUTORISATION D'HOSPITALISATION ET D'OPERATION

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'enfant mineur

Autorise les dirigeants du club HPR à prendre en cas d'urgence, les décisions concernant l'appel des secours et le transport de mon enfant vers le centre hospitalier le plus proche.

Je donne également mon accord au médecin responsable pour pratiquer toute intervention ou soin qui s'avèrerait indispensable, y compris l'hospitalisation en cas de nécessité.

N° de Sécurité Social du licencié :

Nom et N° de Mutuelle :

Fait à : Le

Signature :





ATTESTATION (pour les compétiteurs)

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'enfant mineur

Conformément au Code Du Sport, dans le cadre de la prévention de la santé des sportifs, de la lutte contre le dopage et relativement aux textes réglementaires visant à la mise en œuvre des prélèvements et examens effectués par les instances compétentes (contrôles)

Autorise **N'autorise pas** * **Cochez la mention choisie**

Que soit effectué sur mon enfant un prélèvement nécessitant un prélèvement sanguin ou salivaire.

Nota bene : L'absence d'autorisation parentale pourra être regardée comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

Fait à : Le

Signature :

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'enfant mineur

Autorise ma fille, mon fils, à effectuer les déplacements liés à son activité sportive dans tout véhicule (bus, minibus, voiture) conduit par un professionnel, un membre du bureau ou encadrant de la section patinage ou Sports Extrêmes du HPR Romorantin.

Fait à : Le

Signature :

RENSEIGNEMENTS DIVERS (Allergies, contre-indications, autres) :



COTISATIONS PATINAGE ARTISTIQUE

PATINAGE ARTISTIQUE		
	Licence + Assurance FFSG	Total
Initiation (2017/2021) 2 X 3/4 Heure*	41,46€	170€
Ecole de glace (2012/2016) 2 X 1 Heure*	41,46€	180€
Perfectionnement* 1 heure supplémentaire	-	90€
Détection 3 Heures*	41,46€	270€
Artistique 2*	66,06€	410€
Ados, adultes (à partir de 2011) Niveau débutant 1 heure*	41,46	180 €
Ados, Adultes (à partir 2011) 2 X 1 Heure*	41,46€	265€

A partir du 2^{ème} licencié de la même fratrie, une réduction de 5% sera appliquée sur la cotisation hors licence et une réduction de 10 % sera appliquée à partir du 3^{ème} licencié de la même fratrie.

*Le temps indiqué est celui sur glace, nous demandons d'arriver au moins ¼ heure avant le début de la séance.

Polaire du Club obligatoire pour toutes compétitions ou manifestations représentant le Club SSG.



COTISATIONS PATINAGE SYNCHRONISE

PATINAGE SYNCHRONISE			
		Licence Assurance + FFSG	Total
Z'Hystérik* 4h15	3 compétitions Ext + tunique + 1 paire de collant	66,06€	760 €
Z'Excentrik* 3h45	2 compétitions + 1 regroupement Ext + tunique + 1 paire de collant	66,06€	715 €
Z'Energik* 1h30	Cours + 1 tunique + 1 paire de collant <small>Les déplacements et l'avenant licence seront en supplément</small>		180 €

○ Tarif comprend 1 nuit d'hôtel + 2 Repas. Si 2^{ème} nuit un complément sera demandé

Ces cotisations s'ajoutent à celles du patinage artistique.

A partir du 2^{ème} licencié de la même fratrie, une réduction de 5% sera appliquée sur la cotisation hors licence et une réduction de 10 % sera appliquée à partir du 3^{ème} licencié de la même fratrie.

Une réduction de 66.06€ sera appliquée en cas d'inscription en Artistique II et synchro.

*Prévoir coût supplémentaire pour inscription aux Inter ligues et/ou autres compétitions.

Lors des compétitions, une tenue d'entraînement officiel sera prêtée. **S'il y a dégradation de celle-ci, un dédommagement sera demandé.**

*Le temps indiqué est celui sur glace, nous demandons d'arriver au moins ¼ heure avant le début de la séance.



ROMORANTIN HOCKEY PATINAGE ROLLER



Club labellisé
ECOLE FRANÇAISE DE GLACE



PATINAGE Sports Extrêmes			
	Cours	Licence + assurance FFSG	Total
Cours avec accès aux créneaux entraînements et licence fédérale	93.54€	41.46€	135€
Cours avec accès aux créneaux entraînements et licence compétition	103.94€	66,06€	170€

A partir du 2^{ème} licencié de la même famille, une réduction de 5% sera appliquée sur le montant total.
Une réduction de 10 % sera appliquée avec le 3^{ème} licencié de la même famille.



En cas de manquement, nous serons contraints de refuser l'enfant sur le cours jusqu'à régularisation.

Les créneaux d'entraînements sont tous les samedis de 18h30 à 21h00 sur glace.

Possibilité d'avoir les dimanches de 12h15 à 14h30 ou de 18h30 à 21h00 en fonction des besoins.

Nous vous demandons d'arriver au moins ¼ d'heure à l'avance afin de vous préparer (chaussage des patins et équipements de protection)

Découpage des entraînements :

15 min d'échauffement

1h00 de technique de patinage

15 min de pause

1h00 de travail sur les chorées et/ou pas de danse ; Sauts avec et sans tremplin ; Ice Cross





Demande de licence 2024-2025

Conformément à la loi n° 84-610 sur le sport les licenciés de la FFSG bénéficient d'une assurance Responsabilité Civile (article L 321-1).

Au travers de ce contrat, nous vous offrons la possibilité de souscrire une assurance rapatriement (assistance 24h/24) et une individuelle accident.

La FFSG recommande fortement à ses adhérents de souscrire le contrat d'assurance qu'elle propose et conseille aux adhérents ne souhaitant pas être couverts par cette assurance, de prendre une assurance les couvrant pour **la pratique en exhibition, entraînements et compétition pour la pratique des sports de glace, quelle que soit la patinoire sur laquelle ils pratiquent.**

L'attention des licenciés est attirée sur l'intérêt que peut présenter cette assurance individuelle et la consultation de son courtier ou assureur habituel à cet égard.

Les garanties proposées par la FFSG lors de la prise d'une licence sont précisées dans la notice d'information (triptyque) adressée aux clubs en début de saison, et sont également disponibles sur le site internet FFSG.

L'adhérent a obligation de remettre aux dirigeants de son club, lors de son inscription, le bulletin d'adhésion intégré à la notice quelle que soit son choix de souscription.





Ne rien remplir, partie réservée au secrétariat

NOM :

Prénom :

		Tarif avec Assurance	Total
1	Patinage Artistique	Initiation – 2x 3/4 Heure	170€
		Ecole de glace – 2X 1 Heure	180€
		Détection – 3 Heures	270€
		Perfectionnement – 1h	90€
		Artistique II	410€
		Adulte – Ados niveau débutant	180 €
		Adulte – Ados	265€
2	Patinage Synchronisé	Z'Energik	180€
		Z'Excentrik	715€
		Z'Hysterik	760€
3	Sports Extrêmes	Entraînements + licence fédérale	135€
		Entraînements + licence compétition	170€
4	Total = 1+ 2 + 3		
5	Déduction de 41,46€ appliquée en cas d'inscription en initiation/école de Glace et synchro (sauf pour les Z'énergik)		
6	Déduction de 66.06€ appliquée en cas d'inscription en Artistique II et Synchro		
7	Réduction de 5% à partir du 2ème licencié de la même fratrie sur la cotisation hors licence		
8	Réduction de 10% à partir du 3ème licencié de la même fratrie sur la cotisation hors licence		
9	Pass'sport (50 €)/ Yep's (20 €)		
10	Déduction 50€ pré-inscription		
Total Saison = 4 - (5+6+7+8+9+10)			

Mode de règlement :

- Espèces
- Chèques
- Prélèvement
- PASS'SPORT/ Yep's :Code :
- ANCV

Nombre de mensualités si règlement par chèques ou prélèvement :

- 2 jusqu'au 30 mars
- 4 jusqu'au 31 janvier
- 6 jusqu'au 30 novembre
- 8 jusqu'au 30 septembre

Date de prélèvement ou d'encaissement des chèques :

- 10 du mois
- 30 du mois





DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
<i>Nom, prénom et adresse :</i>	<i>Nom et adresse de votre banque :</i>

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
SOLOGNE SPORTS DE GLACE COMPLEXE ALAIN CALMAT AVENUE DE PARIS 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Date et signature :

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/04/1980 de la Commission Informatique et Liberté.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur du compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL EMETTEUR

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
<i>Nom, prénom et adresse :</i>	SOLOGNE SPORTS DE GLACE COMPLEXE ALAIN CALMAT AVENUE DE PARIS 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
<i>Nom et adresse de votre banque :</i>

Date et signature :



Prrière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer en y joignant obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.), Postal (R.I.P.) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E.)